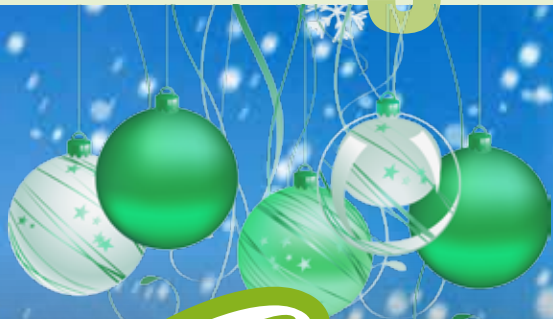


# Vals-les-Bains le magazine

Ville et  
Station



# Bonnes Fêtes!



2015 n°44  
Décembre



# PROJET-FAÇADES

Notre expérience à votre service



Neuf & rénovation  
Crépi toutes finitions  
Isolations extérieure  
Peinture extérieure  
Joint de pierre  
Sablage

04 75 30 03 34  
06 09 91 14 66

1, rue Pierres Vieilles 07000 PRIVAS  
projet.facades@orange.fr

# AGRIVALS

Création et entretien Espaces-Verts  
Location broyeur à végétaux et nacelle  
Récupération déchets verts  
Travaux mini-pelle et petite maçonnerie

Le Roure - 07200 MERCUER - Tél. 04 75 37 32 77  
Email : agrivals@orange.fr - Portable 06 78 79 86 83

## LARGIER TECHNOLOGIE

chauffage - climatisation - plomberie  
maintenance et installation



7, rue du Voltour - BP 100  
07600 Vals-Les-Bains

Tél. 04 75 37 42 29

Fax : 04 75 37 68 22

contact@largier-technologie.fr  
www.largier-technologie.fr

**BATIMAN**  
menuiseries • cuisines  
Votre projet a trouvé à qui parler



FENÊTRES • PORTES  
VOLETS • PORTAILS  
ESCALIERS • PLACARDS  
PARQUETS • CUISINES

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11



Rhône-Alpes  
Auvergne

Au plus près de vos projets

**TRAVAUX ROUTIERS**  
**TRAVAUX PARTICULIERS-RÉSEAUX**

Agence Drôme Ardèche



Centre de Valence  
87-103, av des Auréats  
26000 VALENCE  
Tél : 04 75 44 36 57  
Fax : 04 75 40 19 25

Centre Le Pouzin  
ZI - BP 17  
07250 Le Pouzin  
Tél : 04 75 63 83 00  
Fax : 04 75 63 87 88

## COMBUSTIBLES MONTEIL

04 75 35 23 60

Fioul, Bois, Charbon  
Granulés de bois  
Gasoil non routier



LIVRAISON OU DÉTAIL AU DÉPÔT  
PONT D'AUBENAS

**af**

COMMUNICATION

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Réalisation et Régie Publicitaire

Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

E-mail : info@afcommunication.com

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

L'Adresse  
- restaurant -  
Cuisine traditionnelle

NOUVEAU  
PROPRIÉTAIRE



31, rue Jean-Jaurès - 07600 Vals-les-Bains  
04 75 37 97 73 - www.ladresse-restaurant.fr

# VIVARAIS ASSISTANCE

Étienne & fils

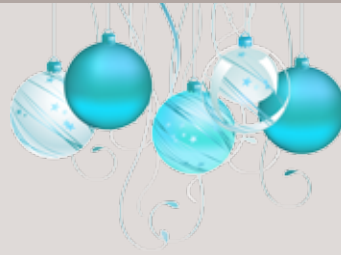


Ambulances V.S.L. - TAXIS  
Pompes Funèbres

Tél. 04 75 37 43 84



Aubenas • Labégude  
Antraigues • Vals-les-Bains  
• Lalevade



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chers Amis Valsois,

Merci à tous pour votre soutien lors des élections régionales, c'est une échéance capitale pour la région, pour l'Ardèche, mais aussi pour notre commune et nos dossiers (thermes, crèche...)

A trois reprises Vals-les-Bains a été classé en état de catastrophe naturelle et doit faire face à d'importantes réparations des dommages dus aux fortes intempéries des automnes 2013 et 2014. Le montant des travaux a été évalué à plus de 2 millions d'euros TTC.

Grâce à la mobilisation de votre équipe municipale, plusieurs chantiers ont été réalisés ces derniers mois. Les berges de la Volane ont, notamment, été rétablies ainsi que la route communale desservant la partie haute des Issoux. Ces travaux ne sont que le début des réparations. En raison de leur coût élevé, les autres remises en état seront échelonnées sur deux voire trois exercices. En effet, pour ne pas augmenter la fiscalité communale, nous avons décidé de les étaler dans le temps.

Nous savons, de plus, combien la conjoncture économique et sociale est difficile surtout pour les communes rurales comme Vals frappées par les baisses massives des dotations décidées par le gouvernement.

Il est à souligner que notre volonté de maîtriser les dépenses communales s'inscrit dans un contexte budgétaire difficile. La décision de l'Etat de réduire de 30 %, d'ici à 2017, les dotations accordées jusque là aux communes et aux intercommunalités pour assurer leurs missions, détériore nos ressources déjà fortement impactées par de précédentes mesures, comme les normes contraignantes ou la réforme des rythmes scolaires, sans compter l'impact des orages que nous avons subis.


Néanmoins, au-delà de ces difficultés, le conseil municipal continue d'agir. Il vient de lancer une étude de diagnostic afin de poser sa candidature à l'appel à projet auprès du Fonds d'Intervention pour les Services d'Artisanat et de Commerce (FISAC). L'objectif est de dynamiser la rue Jean Jaurès et permettre aux entreprises commerciales et artisanales de s'y maintenir.

Par ailleurs, sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes du Pays d'Aubenas Vals, il a été décidé la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans, de 2016 à 2020. Outre les aménagements urbains, cette OPAH a un quadruple objectif : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, maintien à domicile des personnes âgées, développement d'une offre de logements locatifs, lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

En cette période de fin d'année, il est de tradition d'oublier ses soucis et de passer d'agréables moments de convivialité en famille ou entre amis. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes. Nous aurons une pensée particulière pour celles et ceux qui sont touchés par des problèmes de santé, qui se retrouvent seuls ou qui ont perdu un être cher. Pour eux, ce temps de fêtes est toujours plus difficile à vivre. Soyons plus proches d'eux.

Bonne année à toutes et à tous !

Le Maire - Conseiller Régional  
Jean-Claude FLORY

Bien à vous 

## Sommaire

- 4 Actualité
- 8 Education
- 9 Associations
- 12 Environnement
- 13 Tout'enbus
- 13 Été 2015
- 14 Culture
- 15 Solidarité
- 18 D'où vient le nom de ?
- 20 Économie locale
- 22 Portrait
- 24 Les Quinconces
- 28 Nécrologie
- 29 État Civil
- 30 Infos pratiques

Directeur de publication : **Eric JOURET**  
Régie Publicitaire : **AF Communication**  
**04 75 51 88 40**

Rédaction : **Jacques MOURIER**  
Membres de la commission communication :

**Franck REVEL, Anne VENTALON, Eric JOURET**  
**Marie ADNOT, Francis CLUTIER, Danièle CHARITA,**  
**Françoise CHASSON, Philippe ETIENNE,**  
**Françoise VOLLE-FRAYSSE, Vincent MOUNIER,**  
**Robert TEYSSIER**

Photogravure et Impression :

**Imprimerie Fombon**

Nous remercions l'ensemble des annonceurs qui ont permis l'entière réalisation de ce bulletin

## Site de La Treuillère / La reconversion porte ses fruits

Après l'installation d'une entreprise, c'est au tour du centre de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche (CCI) et du Groupement d'établissements de formation pour adultes (GRETA) Vivarais Provence d'emménager dans l'ancien établissement industriel de la Treuillère. En effet, la reconversion du site de La Treuillère en lieu d'activités à vocation économique et tertiaire répond aux attentes de ces organismes.

Depuis le mois de septembre, la CCI loue un des lots dans lequel elle a installé sa plateforme de formation au Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES). Cet examen, comme l'exige le code du travail, valide les compétences du personnel à la conduite des engins spéciaux : chariot de manutention, engin de chantier, grue, nacelle... ». Avec 16 000 heures de formation et plus de 250 actions de formation depuis 2014, CCI Formation est un acteur majeur de la formation en Ardèche. Toutefois, Jean-Paul Poulet, président de la CCI, a inauguré cette installation le jeudi 5 novembre. Pour lui : « Cette plateforme de la Treuillère nous permet d'offrir aux entreprises locales une proche possibilité de formation dans un environnement de qualité, de préparer les demandeurs d'emploi aux métiers logistiques, et de poursuivre nos partenariats avec le Greta ».



Le GRETA s'installera en septembre 2016.



Jean-Paul Poulet inaugure la plateforme de formation.

Le 3 novembre, il avait été précédé par Alain Lizé, président du GRETA Vivarais Provence venu confirmer la location, pour une durée de 15 ans, d'un autre lot. En effet, le local Laprade, situé dans l'ancien lycée technique Astier d'Aubenas, dans lequel le Greta est installé, vétuste et peu fonctionnel, n'offre plus des conditions d'accueil satisfaisantes. Le président a exprimé sa satisfaction : « Cela fait dix ans que l'on cherchait à quitter le site de Laprade, car ce lieu, propriété de l'Etat, ne répondait plus aux normes. On est content d'avoir trouvé une solution satisfaisante pour nos stagiaires et notre personnel. On n'est pas très loin d'Aubenas. Les transports seront assurés pour les stagiaires. Et on sera en contact avec le plateau. Cela permettra aux jeunes de la montagne de suivre des formations du bâtiment à Vals ».

En septembre 2016, le centre de formation occupera environ 30 % du site, soit 1 500 m<sup>2</sup>. Le pôle métiers du bâtiment ainsi

que le pôle tertiaire proposant des formations de quelques jours et des stages sanctionnés par des diplômes tels que le Certificat d'Aptitude Professionnelle, le Brevet de Technicien Supérieur ou des titres professionnels accueilleront, à Vals-les-Bains entre 1 000 à 1 200 stagiaires par an. Il est à souligner que le GRETA prend en charge l'aménagement intérieur. Des bureaux, des salles de classes et un service restauration y seront créés dans le cadre des chantiers école. Le chauffage sera assuré par une chaufferie bois dont l'étude de faisabilité vient d'être lancée.

Jean-Claude Flory, maire de Vals-les-Bains, précisa : « la réhabilitation des anciens moulinages de la Treuillère, subventionnée, en 2010-2011, à hauteur de 71% par l'Europe, l'Etat et la communauté de communes du Pays d'Aubenas Vals, avait été mise en œuvre par la commune pour favoriser l'activité économique et l'emploi ».



## Loi ALUR / Moins d'espaces constructibles

Adoptée le 24 mars 2014 par l'Assemblée Nationale, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) tend à limiter au maximum la consommation d'espaces naturels et de terres agricoles. Des terrains jusqu'à présent constructibles ne le seront plus s'ils ne sont pas à l'intérieur d'une zone déjà urbanisée. La loi ALUR favorise, en effet, la densification des espaces déjà construits plutôt que l'étalement.

Comme pour toutes les communes de France, cette loi s'appliquera au prochain PLU de Vals-les-Bains qui doit être révisé d'ici 2017. Toutefois, les parcelles sur lesquelles un permis de construire est en cours de validité ne seront pas concernées. Aussi, les personnes qui ont un projet de construction sont invitées à déposer leur permis avant cette date au risque de perdre les possibilités de construire dans les prochaines années.



## Episodes cévenols des 18 et 19 septembre 2014 / Bilan des premières réparations

Le vendredi 18 septembre 2015, le maire a fait le point sur les réparations des dégâts occasionnés par les épisodes cévenols des automnes 2013 et 2014. Les pluies tombées sur la commune et sur la haute vallée de la Volane ont été exceptionnelles. En moins de 13 mois, la commune a été classée à trois reprises en état de catastrophe naturelle. Les épisodes cévenols du 23 octobre 2013, du 19 septembre 2014 et du 3 novembre 2014 ont eu des conséquences catastrophiques. Si aucun bilan humain n'est à déplorer, le bilan matériel sur le domaine public routier (ouvrages d'art, enrochements, murs de soutènement) se monte à 1 758 805 € HT, soit 2 110 566 € TTC.

En dehors des travaux d'urgence, il a fallu constituer les demandes de classement en catastrophe naturelle et de financement exceptionnel auprès de l'Etat, du Conseil départemental et du Conseil Régional. Ce qui fut particulièrement long du fait de l'importance des dégâts et de la durée des procédures d'instruction.

Depuis novembre 2013, ce sont 734 897 € HT de travaux qui ont été réalisés, dont 164 000 € HT en urgence absolue. A ce jour, il reste à réaliser 1 023 908 € HT de travaux qui seront lissés sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

Sur ces 1 758 805 € HT, l'Etat a retenu une assiette de travaux éligibles de 806 246 € HT, soit un peu moins de 46 %. Sur ces 806 246 € HT, l'Etat a attribué une aide exceptionnelle de 336 164 € HT, soit 40 % de l'assiette. Le Conseil départemental a attribué une aide de 241 120 € HT, soit 30 % de l'assiette. Sur certains travaux, liés à la gestion du réseau d'eaux pluviales, l'Etat a attribué une subvention de 16 138,50 € HT, via la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux. Enfin, le président du Sénat a accordé une subvention sur les crédits du ministère de l'Intérieur, grâce à l'appui des sénateurs Mathieu Darnaud et Jacques Genest. En tout, les aides financières se montent à 708 033 € HT, soit près de 40 % du montant total des dégâts. Les 60 % restant, soit 1 074 688 € HT, sont entièrement à la charge de la commune.



De nombreux particuliers ont également été sinistrés : véhicules emportés, glissements de terrain, habitations abîmées... Au total, 70 dossiers ont été déposés à l'appui des demandes de classement en catastrophe naturelle.

Le maire remercia l'ensemble des intervenants : pompiers, police nationale, préfecture, conseil départemental ainsi que les entreprises qui se sont mobilisés pour faire face à ces situations exceptionnelles.

Jean-Claude Flory indiqua aussi que la commune travaille actuellement sur plusieurs sites « à risques » identifiés sur le territoire communal, afin de mettre en place d'éventuels dispositifs destinés à drainer les eaux de pluie. Il rappela que l'élaboration, en 2011, en liaison avec les services de l'Etat, du Plan de Prévention contre les Risques d'Inondation, a permis durant ces épisodes de cibler les zones à risque et de prendre les précautions nécessaires : évacuation du camping dans la nuit du 18 au 19 septembre 2014 et évacuation du collège dans la journée du 3 novembre. Enfin, la ville a renforcé la signalétique du parking de la Volane, exposé aux crues de la rivière. En 2015, en plus des panneaux réglementaires, une signalétique avec une photo du parking submergé a été créée. Elle sera mise en place à chaque alerte météo à partir du niveau orange. Par ailleurs, au niveau des services communaux, le dispositif de gestion de crise a été enrichi, en tenant compte des points forts et des points faibles identifiés lors de ces épisodes.



## Eaux Minérales / Quatre nouveaux griffons agréés

Depuis le mois de septembre, la Société des Eaux Minérales de Vals (SEM Vals) et les Thermes de Vals-les-Bains disposent d'un débit accru d'eaux minérales. Le 10 septembre 2015, le Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) a donné un avis favorable d'agrément aux eaux sortant des griffons du site de Lauzière-Vivaraise et deux arrêtés préfectoraux, datant du 21 septembre 2015, autorisent leur exploitation pour l'embouteillage et l'usage thérapeutique. Ce gisement a été découvert, en 1989, à l'occasion d'un programme de recherche lancé par le Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement. Réparti sur quatre forages : trois publics, un privé (SEM Vals), il représente un gain de 30 à 35%.

Jean-Claude Flory, maire de Vals-les-Bains, président du Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement précise : « Ces autorisations sont l'aboutissement du travail mené depuis plusieurs années par les acteurs de la station thermale : la commune, le Sithere, la SEM Vals, le Centre Hospitalier de l'Ardèche Méridionale et les Thermes de Vals ».

La commune a réalisé un effort important pour développer et protéger la filière des eaux minérales. Au fil des années, les acteurs concernés ont mis aux normes leurs forages. La commune a sécurisé le gisement en acquérant près de cent hectares de forêt, et en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

Le 13 février 2012, la Déclaration d'Intérêt Public a pérennisé la ressource en définissant un périmètre de protection et en instituant des règles que doivent respecter les particuliers.

La configuration du gisement valsois est particulière, car les griffons sont interdépendants les uns des autres. Un pompage trop important sur l'un déstabilise inévitablement ses voisins. Pour éviter ce problème, les acteurs de la filière ont convenu que la ressource serait répartie proportionnellement au volume total. Ainsi quelle que soit la quantité débitée par un forage, c'est la production de l'ensemble du site qui est prise en compte. La répartition prévue est de 38% pour la SEM Vals et de 62% pour l'établissement thermal.



Le maire présente un des nouveaux forages.

## Faubourg d'Antraigues et boulevard de Vernon / Les chaussées seront refaites

Après plusieurs sollicitations de la commune, ces dernières années, le faubourg d'Antraigues, la route d'Antraigues ainsi que le boulevard de Vernon devraient prochainement changer d'aspect. Le conseil départemental a informé la municipalité qu'il envisageait une réfection de la chaussée de la RD 578 traversant Vals-les-Bains.



Deux tranches de travaux sont prévues. La première aura lieu en 2016, et portera sur près d'un kilomètre de voie, entre le Gouleyron et la place Galimard. La seconde tranche se déroulera, en 2017, et portera sur le boulevard de Vernon, entre la place Galimard et la Société des Eaux Minérales de Vals, soit environ 600 mètres linéaires. Ces travaux de voirie seront à la charge du département. L'année 2016 sera mise à profit par la commune pour enfouir les réseaux électrique et téléphonique entre la SEM de Vals et la place Galimard. Le Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche (SDE 07) sera maître d'ouvrage de cette opération et sera chargé de solliciter les aides financières correspondantes. La commune reversera au SDE 07 le reste à charge.

Le Faubourg d'Antraigues sera le premier à être rénové.

## Economie d'énergie / 151 ballons fluo remplacés

Poursuivant sa démarche en faveur de l'économie d'énergie, la municipalité, à l'instar de ce qui a été fait pour le parc thermal, modernise l'ensemble de l'éclairage public. En application d'une convention avec le Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche (SDE 07), après une première tranche réalisée en 2014, une deuxième a été effectuée en 2015. 151 ballons fluorescents ont été remplacés. Le montant du chantier s'est élevé à 60 000 €, subventionné à 50 % par le SDE 07.

Fin septembre, accompagné de Patrick Coudène, vice-président du SDE 07, et de Laurent Ricaud, directeur du SDE 07, Jacques Genest, président du SDE 07, a été accueilli par le maire, Michel Ceysson, adjoint aux travaux, et Philippe Saubin, conseiller municipal délégué au SDE 07. Après s'être rendus dans le quartier



bénéficiant du nouvel éclairage, Jacques Genest a confirmé que 75 autres ballons fluorescents seront remplacés à la fin 2015 ou début 2016. L'opération sera également subventionnée à hauteur de 50% par le SDE 07. Il en résultera une économie de 64 kwh, soit 46 % d'économie. La réduction sur la facture est estimée à 6 500 €. Pour mémoire, la rénovation de l'éclairage du parc, effectuée il y a trois ans, a permis d'économiser 90 000 kwh. Cette économie est plus importante, car les ampoules du parc étaient plus puissantes que celles des lampadaires urbains.

Cette modernisation de l'éclairage public est dans la continuité des actions précédentes en faveur de l'environnement, telles la rénovation de l'école primaire publique afin de la transformer en bâtiment basse consommation, l'installation d'échangeurs thermiques permettant la récupération de la chaleur des eaux usées des thermes ou encore la rénovation du théâtre.

## Déchets / Enfouissement de poubelles

Dans le cadre de l'embellissement et de l'amélioration du cadre de vie des Valsois, des poubelles, plus fonctionnelles et esthétiques ont été enfouies au bas de la rue Jean Jaurès. A l'instar des traditionnelles poubelles, installées en plein air, elles sont destinées à collecter les ordures ménagères et les déchets recyclables (poubelle jaune). L'acquisition du matériel et la pose ont été prises en charge, à part égale, par la commune et la communauté de communes du Pays d'Aubenas Vals. Cette action a été plus particulièrement suivie par Marie El Farkh, adjointe à l'environnement, et Michel Ceysson, adjoint aux travaux. Une opération similaire avait été conduite à côté du Casino à la fin de l'année 2012.



Les nouvelles poubelles.

## Pavillon 1 / Les locaux sont prêts à accueillir le pôle de santé pluridisciplinaire

Le pôle de santé pluridisciplinaire (médecins, infirmières...) a vu le jour. Les locaux sont désormais prêts à accueillir les professionnels au pavillon 1 du site Paul Ribeyre du Centre Hospitalier de l'Ardèche méridionale bois vert (CHARME). Cette réalisation a été possible grâce au partenariat entre la mairie de Vals et le CHARME. Désormais, le recrutement de nouveaux médecins pour exercer dans ces lieux fonctionnels est en cours. Ceux-ci possèdent trois voire quatre cabinets médicaux et paramédicaux avec un accueil-sécrétariat, une salle d'attente, un parking et une accessibilité assurée. Par ailleurs, un des quatre cabinets peut être utilisé en salle de réunion pouvant accueillir 20 personnes.

Un appel par voie de presse professionnelle, dans tous les hôpitaux de France et les facultés de médecine, a été lancé pour accueillir de nouveaux médecins à Vals-les-Bains. De même, en complément des démarches effectuées au plan national, l'ensemble des médecins libéraux et hospitaliers du secteur ont été récemment sollicités pour savoir s'ils étaient intéressés par des vacations.

Le maire tient à rendre hommage à tous les acteurs qui se sont engagés dans ce projet : « Leur mobilisation permettra d'apporter des réponses concrètes et de renforcer l'offre médicale et de soins de la commune, ainsi que sur tout le secteur géographique d'Antraigues et de la vallée de la Volane. C'est aujourd'hui une priorité pour notre territoire ».



Le pavillon 1 du site Paul Ribeyre.



## Rentrée des classes / Visite des élus

Le mardi 1er septembre 2015, jour de la rentrée des classes, le maire a fait le tour des écoles publiques valsoises. Cette visite lui a permis de rencontrer les enseignants et de faire, avec eux, le point sur les conditions matérielles de cette rentrée scolaire.

Le directeur de l'école élémentaire du quai, Laurent Mussa Peretto, indiqua qu'il y avait 118 élèves répartis en 5 classes et que l'équipe enseignante était la même que celle de l'an passé. Il souligna que la fonctionnalité des locaux est appréciée par tous : enfants et professeurs des écoles. Le maire exprima sa satisfaction de voir que les bâtiments entièrement rénovés, livrés à la rentrée de 2014-2015, répondent aux attentes. Il précisa, qu'en raison des baisses des dotations de l'Etat, la commune ne pourrait pas aujourd'hui lancer un tel chantier : « Heureusement que le financement des travaux a été obtenu en 2011-2012, nous avons réalisé la rénovation au bon moment ».

A l'école maternelle du parc Jean Jaurès, 56 enfants sont inscrits dans l'établissement. Si les premiers instants de la rentrée des classes à l'école maternelle furent sereins, il n'en fut pas de même quelques heures après. L'inquiétude fut palpable chez les enseignants, les parents d'élèves et les élus. L'inspection d'académie venait de prévenir Marilène Carta, la directrice, qu'une réflexion était en cours sur le devenir de la troisième classe. Cette information qui n'était pas connue le matin de la rentrée, a généré une mobilisation générale. Les parents d'élèves et les élus ont tenu à faire part de leur mécontentement avec un rassemblement devant l'école maternelle en perspective de la décision à venir de l'inspection d'académie.



Grâce à la mobilisation des acteurs concernés, la 3e classe est maintenue.

plusieurs années un dispositif permettant d'aider les élèves en difficulté à apprendre leurs leçons, par le biais du service jeunesse. Par ailleurs, lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, nous avons mobilisé 13 agents communaux et 8 intervenants extérieurs afin d'offrir aux enfants des activités diversifiées et de qualité. Tous les enfants inscrits dans les écoles publiques de Vals-les-Bains peuvent bénéficier gratuitement de ces services, malgré la charge supplémentaire que cela représente pour la commune dans le contexte de baisse massive des dotations versées par l'Etat pour l'organisation des services communaux. Chaque année, la commune offre aux élèves des écoles deux spectacles au théâtre municipal afin que tous, quels que soient l'origine ou le milieu social, aient accès à la culture. Enfin, il est à noter que les effectifs de la petite section de maternelle sont en hausse, ce qui laisse augurer une fréquentation accrue à la rentrée prochaine ».

Le jeudi 3 septembre, avec soulagement, on apprenait que la troisième classe était maintenue. La mobilisation des parents d'élèves, des enseignants, des élus ainsi que les arguments avancés ont convaincu la Direction des Services de l'Education Nationale de la nécessité de maintenir la troisième classe. Les enfants vont pouvoir passer leur année scolaire dans la sérénité et apprendre dans des conditions de travail optimales.





## Forum des associations / Un lieu de rencontre et d'échange

Le forum des associations 2015 organisé par la commune a été un succès. Une trentaine d'associations valsoises et de communes voisines ont participé à la manifestation. Il a connu une belle affluence. Si de nombreuses pratiques sportives ont été présentées au public, la culture, l'action caritative... ont été également au cœur du forum.



Le forum réunit une trentaine d'associations.

La manifestation se voulait un lieu privilégié de rencontre et d'échange entre les responsables associatifs et les habitants. Quel que soit leur âge, ceux-ci avaient à leur disposition un choix d'offres d'activités ou d'engagements pouvant répondre à leurs aspirations. Le forum a offert une bonne opportunité au monde associatif pour se faire connaître.

Parmi les visiteurs, on nota la présence d'Anne Ventalon, conseillère départementale, de Martine Coste, adjointe aux affaires sociales, Philippe Etienne, adjoint aux sports, et de Francis Clutier, adjoint à la sécurité.

## Rallye de l'Ardèche / Une très belle édition

Les 6 et 7 novembre 2015, l'Ardèche et Vals-les-Bains ont retrouvé avec plaisir le Rallye de l'Ardèche. Trois compétitions étaient organisées par l'Association du Sport Automobile de l'Ardèche : la 19e édition du Rallye National de l'Ardèche (NPEA, Coupe de France coefficient 3), le 12e Rallye Véhicules Historiques de Compétition et la 2e édition du Rallye Véhicules Historiques de Régularité Sportive.

Les passionnés de courses automobiles ont été nombreux au bord des routes et au parc du Casino. Vals-les-Bains a été ville d'arrivée et de départ. Métamorphosé en parc de regroupement, le parc du Casino a connu une joyeuse effervescence. Les amateurs de rallye sont venus nombreux admirer les pilotes et les voitures, et écouter les vrombissements. Près de 200 équipages ont participé au rallye de l'Ardèche. En toute logique, Bryan Bouffier (Ford Fiesta RS WRC), le favori des spécialistes, a remporté l'épreuve.

La 20e édition du Rallye de l'Ardèche aura lieu les 4 et 5 novembre 2016.



Le parc du Casino accueille le rallye.

## Relais Malakoff Médéric du Vivarais / De nombreuses activités proposées aux seniors

Installé depuis trois ans, au 59 rue Jean Jaurès, le Relais Amical Malakoff Médéric du Vivarais, présidé par Michel Chemin, propose à ses adhérents diverses activités. Elles sont toutes liées au bien-être : atelier équilibre, aqua gym, do in, randonnées pédestres, expression théâtrale, conférences... Il y a également des activités ludiques : bibliothèque/vidéo, informatique, généalogie, atelier dessin/peinture, sorties/voyages, journées et soirées amitié.



Lors d'une animation proposée par le Relais Malakoff Médéric, le maire est venu saluer les seniors.

L'association œuvre aussi dans le domaine social et participe à de nombreuses actions caritatives : Virade de l'espoir (mucoviscidose), opération brioches de l'ADAPEI, Ligue contre le cancer (100 000 tulipes), Centre de jour Alzheimer, Banque alimentaire, visites aux aînés, aides aux jeunes (soutien scolaire et lecture)...

Le Relais Amical Malakoff Médéric du Vivarais, est l'un des 41 relais amicaux répartis en France. Son bureau est composé de : Michel Chemin, président ; Michèle Cabalero, secrétaire ; Hélène Fargier, trésorière ; Alain Cabalero, trésorier-adjoint. Contact : 04 75 37 06 89 ou ramm07@orange.fr.

## Orchestre d'harmonie d'Aubenas Vals / 150 ans de musique

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre, l'Orchestre d'harmonie du Pays d'Aubenas Vals, présidé par Thierry Fourel, a célébré un siècle et demi d'existence. A n'en pas douter, l'abbé Folacher qui, en 1860, a créé l'harmonie de Vals, n'aurait jamais imaginé que l'aventure musicale dure aussi longtemps. Excepté durant les deux guerres mondiales, l'orchestre n'a pas cessé de participer à la vie locale. Des générations de musiciens se sont succédé pour partager leur passion avec le public.

Pour marquer l'événement l'harmonie qui en 2001 est devenue l'orchestre d'harmonie du Pays d'Aubenas Vals, a offert un week-end musical exceptionnel. Le samedi, après avoir animé le marché d'Aubenas, l'harmonie et ses



Les maires d'Aubenas et de Vals offrent un fanion à l'orchestre d'harmonie des pays d'Aubenas Vals.



L'Orchestre d'Harmonie

invités ont offert des rendez-vous musicaux d'une grande qualité. L'orchestre d'harmonie de Bourg-les-Valence, dirigé par Nicolas Chazot, Mistral à la Clé de Montélimar, dirigé par Hervé Argentin, se sont produits dans le parc du Casino. Puis, en fin d'après-midi, au théâtre des Quinconces a eu lieu le concert de gala. En préambule, l'orchestre d'harmonie d'Aubenas Vals, sous la direction de Dominique Eldin, a joué quelques œuvres et a laissé la place à l'Ensemble Kiosque à Musique d'Avignon, dirigé par Alain Grau. Le lendemain, l'harmonie d'Aubenas Vals a « enflammé » le marché dominical de Vals et l'après-midi, elle s'est produite sur le parvis de l'église Saint-Martin.

A la fin du gala, le maire dit son attachement à l'orchestre. Thierry Fourel remercia les autorités pour leur soutien et forma le vœu que l'orchestre vive encore longtemps de beaux moments musicaux.

Parallèlement, à la salle Volane, l'orchestre d'harmonie du Pays d'Aubenas Vals a présenté une exposition d'archives retraçant l'histoire de l'orchestre, de 1860 à nos jours. Les visiteurs ont découvert de nombreux documents retraçant sa vie : copies de registres où sont consignés les événements de l'harmonie, photos de concerts ou de parades, articles de journaux, affiches et programmes de concerts, films... Lors du vernissage, Jean-Claude Flory et Jean-Pierre Constant offrirent un fanion commémoratif marquant le 150e anniversaire de l'orchestre d'harmonie.

## Les Cigales de la Volane /

### La chorale interprète un répertoire varié de chansons françaises

La chorale « Les Cigales de la Volane » a repris activement ses activités début octobre à la Maison Sociale, elle compte une vingtaine de choristes (les répétitions ont lieu tous les jeudis de 14h30 à 17h30).

Comme chaque année, elle continue ses nombreuses animations dans les maisons de retraite de la région, et a déjà commencé dans le cadre de la « Semaine Bleue » à Montpezat et à Thueyts. Huit autres sont planifiées jusqu'à la fin de l'année, notamment au Bosc à Vals et au Club Valsois des Aînés Ruraux. Elle propose un programme varié de chansons françaises, bien apprécié par les résidents.

Parallèlement, elle a préparé son concert de Noël qui a eu lieu le dimanche 13 décembre 2015, à la Maison Sociale de Vals.

Pour tout renseignement concernant la chorale, vous pouvez contacter Gisèle Ladet au 06 86 89 94 07.



Les Cigales de la Volane



## Le BIP / Trente ans de rencontres amicales et conviviales

Comme « Ce Sacré Charlemagne » pour l'école, chanté par France Gall, Odette Terrisse a eu l'idée folle, il y a trente ans, d'inventer le BIP. Association dont l'objectif est de réunir les habitants de trois hameaux valsois : Les Bruges, Les Issoux et Le Prat. Le BIP les rassemble régulièrement pour partager castagnades, parties de belote mémorables dignes des écrits de Marcel Pagnol, galettes des rois, crêpes...

Au cours de ses trente ans d'existence, le BIP a ajouté un autre volet à ses actions. Un groupe d'amis s'est lancé le défi de créer une troupe de théâtre, de monter des sketches et des pièces. C'est une totale réussite, la troupe a effectué plus de 250 représentations. Aujourd'hui encore, elle continue l'aventure et prépare un nouveau spectacle. En 2014, elle a accueilli cinq adolescents qui souhaitaient apprendre l'art théâtral. Actuellement, ils sont en répétition et se produiront au cours de l'année.

Jean-Claude Flory, maire, présent lors de la célébration de l'anniversaire du BIP, remercia les organisateurs, les comédiens, les techniciens, les décoratrices, les couturières, les animateurs des soirées : « Une association qui poursuit son but depuis trente ans ne peut que refléter le dynamisme du quartier ».



Les membres du BIP.



Jean-Marie Eynard, actuel président du BIP, rappela les grandes lignes qui ont marqué l'association : anecdotes, clins d'œil, et hommages. Il remercia également la commune qui aide l'association en mettant à sa disposition la salle du Prat pour les répétitions et les manifestations. Après une rétrospective et des animations par des habitants du quartier, un verre de l'amitié a été offert. Tous forment le vœu que cette ambiance perdure.

## Ardèche Méridionale Handball / Enfants et adultes sont les bienvenus

L'association sportive Ardèche Méridionale Handball s'adresse aux enfants et aux adultes. Le club propose tous les mercredis deux séances au gymnase municipal. La première a lieu de 17h00 à 18h00 pour les enfants âgés de 5 à 7 ans et de 7 à 10 ans et la seconde se déroule de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 10 à 12 ans. Une séance est également proposée le vendredi, de 18h00 à 19h00, pour les enfants âgés de 12 à 14 ans.

Tous les jeudis soirs, de 20h00 à 22h00, les membres de l'équipe loisir 1 (+ de 16 ans) s'entraînent pour la compétition. Et, tous les vendredis soirs, de 20h00 à 22h00, l'équipe de loisir 2 se retrouve pour pratiquer son sport de prédilection.

Il est à noter que chaque année, les enfants sont invités à assister à des matchs de l'équipe professionnelle de Montpellier. Après les rencontres, les enfants sont accueillis par les joueurs, notamment, Mickaël Guigon. Le club met en place une école d'arbitrage et souhaite monter une équipe de filles âgées de 10 à 12 ans.

Le bureau de l'association est composé de David Bouchereau, président ; Gina Bernard, secrétaire, Frédéric Port, trésorier. Pour tout renseignement joindre David Bouchereau au 06 09 87 05 88.



David Bouchereau aux côtés des membres du bureau.

## Environnement / Lutte contre les nuisances sonores

Dernièrement, avec succès, la police nationale a mené une action à l'encontre de jeunes cyclomotoristes qui perturbaient la tranquillité du centre-ville. En mettant fin aux nuisances sonores des deux roues, cette mesure a permis d'y retrouver le calme. Afin que cette quiétude perdure, il a été demandé à la police municipale de veiller plus strictement au respect des textes du code de la route réglementant les bruits des véhicules à moteur. Elle vérifiera plus particulièrement la conformité des deux roues utilisées.

Il est rappelé que les infractions antibruit sont classées dans les contraventions de troisième classe. L'amende forfaitaire s'élève à 68 euros. Il est à souligner que le code de la route prévoit la possibilité d'ordonner l'immobilisation du véhicule si celui-ci est exagérément bruyant et si ce bruit excessif est imputable à l'altération ou à la suppression du silencieux. Le code stipule également que la présentation du véhicule au service de contrôle du niveau sonore peut être imposée au conducteur, à ses frais. La non exécution de cette injonction constitue une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire, 135 €).

Par ailleurs, le fait de faire tourner son moteur à des régimes excessifs en agglomération notamment au démarrage et aux arrêts ou d'effectuer des accélérations répétées de moteur dans les agglomérations sont également verbalisables. Ces règles permettent « le vivre ensemble » et le respect de tous.

## Le réseau téléphonique / Elaguons nos arbres pour le protéger

Le réseau téléphonique qui n'est pas enterré, doit être protégé. Il est à la merci du vent, de la pluie, mais aussi des arbres. S'il est difficile de lutter contre les éléments, il est en revanche possible de prévenir les chutes d'arbres ou de branches ainsi que l'usure par frottement, les trois causes principales de dérangements sur les lignes téléphoniques aériennes. Il suffirait que les propriétaires entretiennent leurs arbres proches des lignes téléphoniques. Les courts-circuits ou les coupures seraient ainsi évités la plupart du temps.

En effet, depuis la privatisation de France Télécom, Orange et l'ensemble des opérateurs n'ont plus l'obligation d'élaguer les arbres situés à proximité des lignes téléphoniques. L'article L 65-1 du code des postes et des télécommunications qui prévoyait cette servitude d'élagage, a été abrogé par la loi n° 96-659 du 16 juillet 1996. Les opérateurs ne peuvent pas non plus imposer l'élagage de ces arbres ni aux collectivités territoriales pour le domaine public ni aux propriétaires pour le domaine privé. Aujourd'hui, l'obligation d'élagage repose uniquement sur les propriétaires qui sont responsables, sauf cas de force majeure (tempête) des dommages causés par leurs arbres.

Si l'entretien des arbres repose essentiellement sur le bon vouloir de leurs propriétaires, il existe, cependant, une possibilité de les contraindre. Les dispositions du code général des collectivités territoriales et du code de la voirie routière permettent aux maires d'exiger des propriétaires riverains de la voie publique d'élaguer leurs arbres. Par ailleurs, l'article L 65 du code des postes et des communications électroniques punit de 1 500 euros d'amende le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public, le refus d'élagage d'un arbre qui causerait le dysfonctionnement du réseau d'un opérateur, pourrait donner lieu à un procès-verbal d'infraction dressé par les officiers de police judiciaire à l'encontre des propriétaires peu coopératifs.

En conséquence, les propriétaires doivent toujours avoir le réflexe de surveiller l'ampleur de leurs arbres. Une ligne téléphonique située à proximité d'arbres élagués, est une ligne moins sujette aux coupures.





## Tout'ibus / Pourquoi la hausse des tarifs

Préalablement à la création, de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals, en 2001, une étude fût lancée pour connaître les besoins prioritaires des habitants en matière de services publics. Elle avait mis en évidence un souhait important pour la mise sur pied d'un réseau de transport en commun. Il était suivi par celles des services à la petite enfance, aux personnes âgées et enfin la construction d'équipements sportifs et culturels.

S'appuyant sur ce constat, conforté par une étude de faisabilité effectuée, en 2006, les élus décidèrent de réaliser un test grandeur nature. Il s'est étalé de 2007 à 2009. Deux lignes urbaines, une sur Aubenas et une sur Saint-Privat, furent créées à cet effet. Les habitants du territoire et les usagers avaient été associés à l'expérience afin de définir les horaires des services, les points d'arrêts ...

Le test ayant confirmé l'utilité du service, les élus décidèrent alors de le pérenniser et de l'étendre progressivement à l'ensemble du bassin de vie. En 2009, le Syndicat de transport urbain Tout'ibus fut créé. A la demande de Jean-Pierre Constant, maire d'Aubenas, président du syndicat, et des élus, le tarif du titre de transport devait être l'un des plus accessibles de France.

Ce tarif préférentiel pourrait être encore proposé aujourd'hui, si le Conseil départemental, présidé par Hervé Saulignac, et sa majorité départementale, n'avaient pas décidé de supprimer les 82 577 euros de subvention versés chaque année à Tout'ibus. Par ailleurs, la hausse de la TVA voulue par le gouvernement, l'a faite passer de 7 à 10% (+3%). Ces deux paramètres externes au syndicat de transport l'ont contraint à fixer le prix unitaire du ticket de transport à 1 € pour compenser la suppression de la subvention et la hausse des diverses charges (TVA et VT).



## Programmation estivale / Multiples animations

A l'instar des étés précédents, grâce à un partenariat étroit entre la commune, le centre culturel de Vals et du Vivarais, l'Association des Commerçants et Artisans Valsois et l'ensemble des associations valsoises de nombreuses animations ont été proposées aux vacanciers et à la population locale.

Lors de la présentation du programme, le maire a salué le travail et l'investissement des acteurs économiques et du monde associatif qui, par passion, s'engagent chaque année dans l'organisation d'une ou de plusieurs animations : « Sans eux il ne serait pas possible de proposer, à Vals-les-Bains, des rendez-vous sportifs, culturels ou ludiques aussi nombreux ». Par ailleurs, la présidente du centre culturel, Jacqueline Roussel-Dupuis, remercia la municipalité pour son soutien à la culture et elle précisa qu'un partenariat plus étroit s'était établi entre le centre culturel et l'ACAV : « Grâce à celui-ci, le Festi'Vals du Jeu s'est étendu à la rue Jean Jaurès ».

Lieu de flânerie et de loisirs, le parc thermal a accueilli, chaque semaine de l'été, de multiples manifestations, culturelles, populaires et sportives : Festi'Vals du Jeu, Festival des Structures gonflables ; Crinière et Burle, concerts des Lundis du Kiosque, bal du 14 juillet, foire aux antiquités et brocante, concert du groupe vocal « Le Vocci del cuore », soirée contes de Guy de Maupassant, rassemblement de voitures anciennes par Auto Rétro Club 07, concert du groupe cubain Trinitario, Fête de la Bière, concert de Patrice Jania, gala de kick-boxing, Grandes journées boulistes de l'Amicale Entente Boules, exhibitions de l'équipe de France junior de pétanque et de l'équipe de France féminine de sport boules...

Tous les mardis soirs de juillet et août, aux terrasses des bars, des cafés et des restaurants, l'association des commerçants et artisans valsois a préparé des animations musicales. Les vendredis pour les enfants de 8 à 14 ans, des animations leur ont été proposées dans le parc thermal. Au gymnase municipal ont eu lieu, à plusieurs reprises, les Nocturnes de tennis de table...

Un des événements marquants de cet été aura été le report pour raison de sécurité du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. Celui-ci a été exceptionnellement tiré le 14 août du pont de la Poste pour prévenir tout risque d'incendie. A cette occasion, l'amicale des sapeurs-pompiers de Vals-les-Bains a organisé un bal.



Crinière et Burle

## Musique et Orgues vivantes en Ardèche / Enseignent le chant et la musique

Depuis octobre 2015, grâce à Musique et Orgues vivantes en Ardèche, les amateurs de chant peuvent faire partie du chœur « Les Pétillants », ensemble vocal mixte réunissant des chanteurs confirmés ou débutants. Il y a aussi une chorale d'enfants.

Marie Joly, diplômée du conservatoire national de région de Reims, assure la direction musicale. Elle enseigne son art, à la Maison sociale, le lundi en fin d'après-midi. Deux cours sont au programme de 18 heures à 19 heures, pour les enfants (dès l'âge de 6 ans) et de 19 heures à 21 heures pour les adultes. Musique classique, baroque et variétés font partie du répertoire. Les répétitions sont accompagnées au piano. Une session de mise à niveau en formation musicale et techniques vocales est organisée chaque trimestre. Toutes les personnes sont acceptées quel que soit leur niveau. Le chœur recherche des voix d'homme. Musique et Orgues vivantes en Ardèche interviennent dans le cadre des activités périscolaires de l'école publique de Vals-les-Bains. L'association propose des cours particuliers de piano, de clavecin, d'orgue et de chant. Par ailleurs, elle anime mariages, baptêmes et autres célébrations.

Le bureau de l'association comprend : Lucie Loupp, présidente ; Denise Ferrié, trésorière. Contact au 06 78 03 48 24 ou à [mova07@yahoo.fr](mailto:mova07@yahoo.fr).



Lucie Loupp et Marie Joly.



## Marcel Dumont / Peintre des Alpilles

Du 29 septembre au 16 octobre 2015, à la salle Volane, sous l'égide de la municipalité de Vals-les-Bains, Emmanuelle Dumont-Bizot, la fille de Marcel Dumont, a présenté « Marcel Dumont – Peintre des Alpilles ».

Comme le souligne Jean-Pierre Geay, historien d'art, commissaire de l'exposition: « Dès le départ, en avouant son ascendance à Courbet et Corot, Marcel Dumont ancre sa vocation dans l'expression du paysage et plus fortement encore à Cézanne et à Van Gogh, jusqu'à ce courant, cette tendance avec Bazaine et Tal Coat, cette mouvance de l'abstraction lyrique à laquelle appartient Marcel Dumont, son point d'attache dans l'histoire de l'art ». Toujours d'après Jean-Pierre Geay : « Depuis les impressionnistes, rarement peintre a eu aussi longuement interrogé la nature, non point pour en rendre la sensation instantanée et voluptueuse de la couleur, mais pour retrouver dans les paysages la tonalité et l'équivalent d'un espace total, d'un espace construit, par besoin de

faire émerger des harmoniques entre le moi intime et la phénoménalité de la nature. Comme Cézanne et Tal Coat, Dumont est allé peindre la Sainte-Victoire sur le motif, mais me disait-il : je peignais les Alpilles. Alors je suis revenu dans les Alpilles. Dans les Alpilles une catalyse s'est produite. Il fallait sans doute cette démarche préalable pour qu'il s'en rendît-compte. Il y eut cette rencontre entre sa vision du monde et sa conception de l'homme dans ses rapports avec la nature. C'est-là que Dumont a dominé et maîtrisé un paysage qui fond en lui, jailli du chaos originel ».

Né, à Douai, en 1921 et décédé, à Chateaurenard, en 1998, Marcel Dumont, professeur de philosophie, eut une double carrière de peintre et d'enseignant jusqu'en 1968 à Lyon, Nantua, Salon de Provence et Aix-en-Provence. A partir de 1970, il se consacra entièrement à sa peinture au cœur des Alpilles.



L'exposition est inaugurée par Jean-Claude Flory en présence de la fille de Marcel Dumont et de Jean-Pierre Geay commissaire de l'exposition.



## Agir contre le Diabète / Pour aider l'association, Youbicha fait revivre Cloclo

Le 4 septembre 2015, au théâtre des Quinconces, un public nombreux a renoué avec les tubes du regretté Claude François. Cette présence massive est une belle récompense pour Colette Lesieur, présidente d'Agir contre le Diabète, et pour les membres de l'association qui se sont fortement mobilisés pour organiser cette belle soirée de chansons au profit de la recherche médicale. Avec talent Youbicha, entouré de ses danseuses, a fait revivre son idole. Les fans de Cloclo ont réécouté avec plaisir une multitude de succès de l'artiste : «Le chanteur malheureux», «Toi et moi contre le monde entier», «Le téléphone pleure», «Le lundi au soleil»... En première partie, Dahmani a enthousiasmé la salle avec ses très belles interprétations de succès internationaux et français.

Après avoir salué les chanteurs avant leur montée sur scène, le maire a félicité les organisateurs pour leur engagement au profit de la recherche médicale. Colette Lesieur remercia la municipalité pour avoir mis à sa disposition le théâtre et souligna que l'intégralité de la recette du gala serait remise au professeur Pierre-Yves Benhamou, endocrinologue au CHU de Grenoble et membre de l'ERPED (études recherches physiopathologies endocrinienne diabétologie).

La présidente précisa également qu'en France le diabète touche 3,5 millions de personnes. Il est responsable d'un infarctus ou d'un accident vasculaire sur quatre. Il est aussi la première cause d'amputation des orteils et des membres inférieurs, et joue un rôle dans la perte d'acuité visuelle.

Près de 12.000 Ardéchois bénéficient d'une prise en charge en Affection Longue Durée pour le diabète de type 1 ou 2, soit 3,5% de la population. Beaucoup de personnes ignorent qu'elles sont diabétiques, car cette maladie est insidieuse et sa découverte se fait tardivement, principalement celle de type 2.

Pour connaître le diabète, les risques d'être atteint, les signes annonciateurs, les moyens de prévention et de soins, les traitements à suivre, contacter Agir contre le Diabète au 06.43.81.22.11.



Les artistes aux côtés des élus.

## Le Petit Monde de Manon / Soutenu par les pompiers d'Aubenas et de Vals

Vendredi 16 octobre, en présence du maire Jean-Claude Flory, du Capitaine Philippe Fazendaro, du Lieutenant Emmanuel Wolf, d'une partie des bénévoles, et des parents de Manon, Edwige et Jean-Nicolas Valla, les présidents des amicales de sapeurs pompiers d'Aubenas et de Vals ont remis 1 400 € à l'association « Le Petit Monde de Manon » qui œuvre pour une petite fille atteinte du syndrome de Cornelia de Lange. Cette somme est le fruit du concours de pétanque, organisé en septembre par les amicales, présidées par Frédéric Bernard, et Mohamed Bouzera, qui a réuni 70 doublettes.

Jean-Claude Flory félicita les sapeurs pompiers pour cette action pleine de générosité et d'humanisme. Il indiqua que la commune de Vals-les-Bains était toujours prête à mettre le parc du Casino à la disposition des associations qui agissent pour une noble cause : « Nous sommes disposés à réitérer ce partenariat ». Le papa de Manon, très touché par ce soutien, remercia les amicales des soldats du feu ainsi que la municipalité valsoise.

Renseignement : [www.lepetitmondedemanon.fr](http://www.lepetitmondedemanon.fr).

1400 € sont remis à l'association « Le Petit Monde de Manon ».



## 27e Virade de l'Espoir / Très belle édition

Dimanche 27 septembre, le beau temps aidant, le public était au rendez-vous de la Virade de l'Espoir. Joël Mouraret, Jean Chautard, Michel Champel, Bernard Millier et l'ensemble des bénévoles peuvent être heureux, car cette 27e Virade a été placée sous le double signe de la bonne humeur et de la convivialité. L'appel à la générosité lancé par Vaincre la Mucoviscidose n'a pas été vain. Le parc du Casino a connu une belle affluence. A l'ouverture de

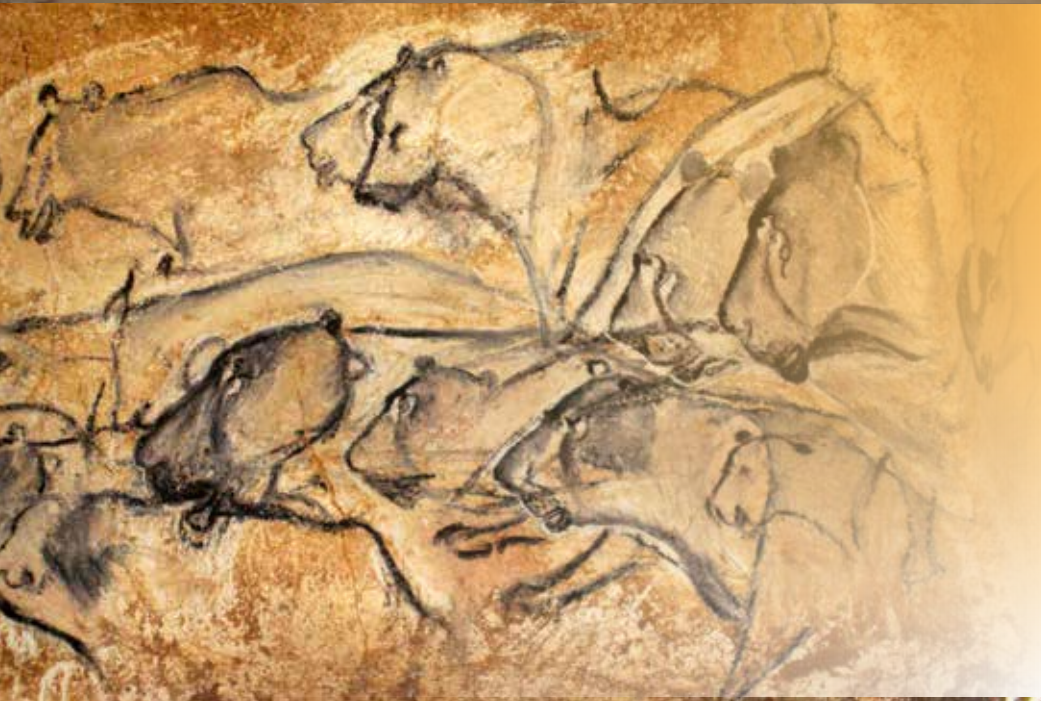


Le maire salue l'engagement des bénévoles.

la manifestation, le maire est venu saluer les bénévoles et les remercier pour leur dévouement qui année après année ne se dément pas : « Votre engagement n'est pas vain, grâce à votre action et à la générosité de tous, depuis 15 ans, l'espérance de vie des malades augmente d'un an chaque année. C'est un plaisir pour les élus de Vals-les-Bains de mettre à votre disposition le parc du Casino, lieu idéal pour accueillir la Virade de l'Espoir ».

A l'instar de chaque édition, le programme concocté par les membres de Vaincre la Mucoviscidose a connu un vif succès. Le gala des artistes et les animations proposés ont été appréciés.









# 19<sup>e</sup> RALLYE L'ARDÈCHE

3<sup>e</sup> Rallye VHC • 2<sup>e</sup> Rallye VHRS





## D'où vient le nom de ? N° 41 Arlix

Dans le magazine de juin, l'article relatif à l'étymologie des Ferradouires mentionnait le grand chemin des hauteurs d'Aubenas à Montpezat comme étant un facteur important de la création du toponyme. Il paraît donc logique de faire connaissance avec les hameaux qu'il traversait en commençant par Arlix, le premier de son parcours valsois.

Ce très vieux hameau est bâti sur le flanc d'une colline enserrée par deux ruisseaux : celui du Ravin de Longeserre à l'est et celui de Grosse Rivière à l'ouest. C'est vraisemblablement l'un des plus anciens lieux habités de Vals, car le cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier-sur-Gazeille indique qu'en l'an 937, un riche propriétaire fit don à ce monastère de la Villa d'Arlix et de ses sept manses (42 hectares), située dans la Viguerie de Meyras.

S'agissant de son origine étymologique, deux éminents chercheurs : Georges Massot, spécialiste régional de la toponymie, et l'abbé Maurice Allignol, ancien curé de Chirols et d'Oubreyts, émettent des hypothèses différentes. Georges Massot en formule deux : la première que le nom dérive de « Erl », homme noble ; la seconde qu'il provient du prélatin « arlia » qui semble avoir désigné un gué. Mais, à Chirols existe un Arlix qui n'a pas de gué. L'abbé Allignol, quant à lui, pense qu'il proviendrait d'un antique sanctuaire dédié à l'une des épithètes cultuelles de Junon, « Ara lucis », Lucis étant le diminutif de Lux (lumière). On pourrait penser aussi à Dulcine, car Junon protectrice de la famille, sous ce qualificatif, était la déesse des accouchements. Ce sanctuaire fut certainement christianisé très tôt, car dans sa notice historique sur Vals-les-Bains Albin Mazon, alias Docteur Francus, cite le 226e paragraphe du cartulaire de Saint-Chaffre, ainsi conçu :

*« Le monastère de Saint-Pierre, situé près du château appelé Ucel, a deux églises qui lui sont soumises, savoir celle de Saint-Privat et l'autre, Saint-Martin de Vals, que le prieur dudit-lieu acquit avec la chapelle du château ; il a de plus, un autre oratoire construit anciennement au lieu appelé Arlix ; d'où notre monastère reçoit la provision de vin pour un mois ».*

Rédigé pendant le mandat de l'abbé Guillaume qui dirigeait Saint-Chaffre de 1074 à 1086, il indique que la première église Saint-Martin de Vals, érigée à la Chaudière, et le château existaient déjà à son époque et que la chapelle de Notre-Dame d'Arlix leur était antérieure.

L'argument qui pourrait militer pour l'existence d'un sanctuaire dédié à Junon Dulcine est la construction, dès l'époque carolingienne, d'un prieuré et d'une chapelle au vocable de Sainte-Marguerite d'Antioche, au sommet du Puy Saint-Martin, l'actuelle montagne Sainte-Marguerite. En effet, cette vierge martyre était invoquée par les femmes en couche. Pour les premières Eglises chrétiennes, le meilleur moyen de lutter contre le paganisme consistait à installer, à la place des anciens dieux et déesses, des saints et saintes aux pouvoirs identiques. Mais, autant que faire se peut, elles privilégiaient la bienfaitrice suprême, Marie, Notre-Dame, définie Théotokos, mère de Dieu, au concile d'Ephèse en 461. Dès cette proclamation et durant tout le Moyen Age, la piété mariale connut un essor considérable d'où la profusion d'églises et chapelles au vocable de Notre-Dame. Dans notre région les femmes enceintes imploraient aussi l'aide de la Vierge noire de Nieigles.

Avant sa disparition, la chapelle de Notre-Dame d'Arlix était très vénérée. Elle est fréquemment citée dans les testaments pour des legs d'huile à son luminaire. En voici un, très bref, mais très explicite, qui nous permet de mieux comprendre le rapport à la mort et à l'au-delà de nos anciens : *« 1427, 23 mai, Testament de Jean de Longeserre, de la paroisse de Vals. Sachant qu'il est prêt à aller en Bourgogne pour voir et parler à religieux frère Etienne de Longeserre, son frère, et sachant que la mort suit l'ombre du corps, redoute de mourir pendant ce voyage. Sa sépulture aura lieu là où il décédera, s'il meurt pendant le voyage, sinon cimetière de Saint-Martin, tombe de ses parents. Lègue de l'huile aux luminaires des églises de St-Martin de Vals, ND d'Arlix, ND des Plans et ND de Vals. (Notaire Pierre Rochette 1427 folio 16) ».*





## Etymologie des Ferradoures (suite)

Depuis Tubal-Caïn, l'arrière petit-fils de Caïn, qui forgeait tous les instruments d'airain et de fer, la profession s'est diversifiée. Les artisans du fer et du feu se sont spécialisés en armuriers, cloutiers, couteliers, ferronniers, haubergiers, serruriers, maréchaux-ferrants, orfèvres... Les cloutiers ont disparu et les haubergiers sont devenus chaudronniers. De ces noms de métiers dont l'élément commun est la forge découlent une quantité innombrable de toponymes avec le préfixe farge dans les pays de langue d'oc et forge dans le reste de la France. Les noms de famille ont suivi le même principe avec Fabre, Fabry, Fargeon, Fargier, Faure, Lafarge... dans le sud, et Ferrier, Fèvre, Forget, Desforges, Lefèvre, Lefébure, Laforge... dans le nord. Il y a aussi orfèvre qui a donné Battandier et Batteux (bateur d'or). D'autres noms proviennent de l'objet fabriqué tels Baudelaire et Bazelaire (courte épée, coutelas) qui désignent aussi bien le fabricant que le porteur. Il en va de même de Ferragut (fer aigu) qui qualifie un créateur de lance ou un guerrier. En Languedoc on a Clavel (clou) là aussi cloutier ou vendeur. Il en va de même



A gauche ferrat en cuivre, à droite gerla ou selha en tôle galvanisée.

pour Ferrat et Ferratier, négociant en fer, mais aussi fabricant ou marchand de ferrat (seau en fer). A ce sujet, dans notre région, l'évolution technique a entraîné une curieuse permutation. Autrefois, ferrat désignait essentiellement un seau en fer et gerla (dgerlo) ou selha (seillo) un seau en cuivre pour puiser l'eau ou un seau en bois pour traire le lait. Aujourd'hui le ferrat est le récipient en cuivre pour conserver l'eau alors que la gerla ou selha est en fer galvanisé.

**GM**



**Savez-vous où se trouve ? N° 40**



## Brasserie Bourganel / Une production artisanale de qualité

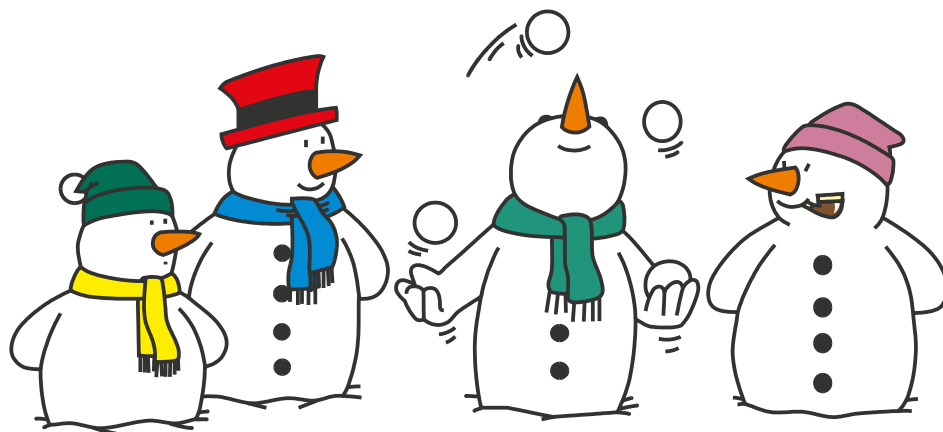
Le samedi 27 juin, dans le cadre de sa journée portes-ouvertes, Christian Bourganel a accueilli Anne Ventalon, conseillère départementale, le maire, et Danielle Charita, adjointe au commerce.

Le maître des lieux a expliqué avec force détail la fabrication de la bière. Cinq bières traditionnelles, dites pour la soif, sont produites au sein de la brasserie : deux blondes, une ambrée, une brune et une blanche. Cinq bières spéciales, dites de dégustation y sont également créées : aux marrons, au nougat, à la myrtille, au miel de châtaignier et à la verveine. Christian Bourganel précisa que les arômes artificiels, les extraits et les organismes génétiquement modifiés n'étaient pas utilisés : « Tous les ingrédients entrant dans les recettes : orge, houblon, malt... sont cent pour cent naturels et pour certains d'entre eux ont pour origine l'Ardèche. Ni sucre ni saccharose ne sont ajoutés. Par ailleurs le temps de la fermentation n'est pas accéléré comme c'est le cas dans une brasserie industrielle ». Il souligna également que sa brasserie est la seule au monde à produire une bière au nougat. Par ailleurs, aux côtés de son brasseur Erick Souche, il présenta aux visiteurs sa nouvelle bière, baptisée la Paléo : « Comme son nom l'indique, c'est un clin d'œil aux peintures pariétales de la Caverne du Pont d'Arc. A notre manière, nous avons souhaité saluer l'ouverture de l'espace de restitution de la grotte Chauvet ». Pour Erick Souche : « La Paléo est une recette spéciale, différente de ce qu'on a l'habitude de faire. Elle est réalisée en fermentation basse, dans le style des bières allemandes, belges et des pays de l'Est. Non filtrée, la Paléo offre plus d'amertume que nos autres productions. A l'instar de nos autres bières, il n'y a pas d'ajout de sucre ».

Les visiteurs se montrèrent forts intéressés et ils félicitèrent Christian Bourganel pour sa nouvelle bière. Le maire salua le dynamisme de l'entrepreneur. Il rappela qu'avec le conseil municipal il avait soutenu la création de la brasserie en mettant à sa disposition le bâtiment des Vivaraises. Grâce à ses efforts d'innovation, la brasserie Bourganel commercialise 300 000 litres de bière par an, soit 1,2 million de bouteilles, et emploie à la production quatre personnes à plein temps.



Pendant les portes ouvertes, Christian Bourganel a eu le plaisir d'accueillir la conseillère départementale et le maire.







Bernard Magault.

## Emma et Marcel / Boutique Vintage

Au 47 rue Jean Jaurès, Bernard Magault a créé « Emma et Marcel », une boutique vintage. Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h00, et, de 15h30 à 18h30, ainsi que le dimanche de 9h30 à 13h00, Bernard propose une brocante des années 1950 à nos jours comprenant : mobiliers, objets, tableaux, vêtements...

Renseignement : 04 69 22 47 31,  
emmaetmarcel@gmail.com,  
facebook.com/emmaetmarcel.

## A la Merveille / Pour des idées de cadeaux ou de décoration

Constance de Pasquale a ouvert au 51 rue Jean Jaurès A la Merveille. On y trouve des objets de décoration, des bijoux... fabriqués par des artisans d'art des environs, comme Claude Vernet ou Moulin-Lascombes. Des foulards réalisés par des soyeux lyonnais, des sacs en toile de jute créés par un Valsois, des produits cosmétiques produits à Genestelle... sont également disponibles chez Constance de Pasquale qui souhaite mettre en avant le savoir-faire local et le commerce équitable. Pour tout renseignement, téléphoner au 07 83 50 06 40.



Constance de Pasquale.



Franck Vanneste.

## Vals Gourmet / Le restaurant de Franck Vanneste

Au 42 Jean Jaurès, Franck Vanneste, qui a 22 ans d'expérience derrière les fourneaux, a créé Vals Gourmet. Franck propose une cuisine traditionnelle à base de produits de la région. Il change sa carte en fonction des saisons, car son maître mot est : s'adapter au produit. Excepté le lundi, le restaurant est ouvert tous les jours de la semaine. Pour tout renseignement joindre Franck Vanneste au 04 75 94 69 69.



## Henriette Teyssier / Une centenaire indépendante

Le 8 octobre, Henriette Teyssier, née Sabatier, a eu 100 ans. Pour fêter son centième anniversaire, une partie de sa famille, Martine Coste, adjointe à l'aide sociale, et Nicole Tognetty, conseillère municipale, se sont retrouvées chez elle pour célébrer cet événement. Au nom de la municipalité et des Valsois, les deux élues lui ont offert un bouquet de fleurs et quelques friandises.

Née, le 8 octobre 1915, à Saint Privat, Henriette a commencé à travailler dès l'âge de 13 ans. De 1928 à 1951, à l'instar de nombreuses femmes de cette époque, elle a

œuvré dans les moulinages de soie. Ensuite, Henriette a été embauchée au préventorium de Pont d'Ucel, puis chez M. Liogier, ancien député de l'Ardèche. Le 22 mars 1952, Henriette se marie avec Paul Teyssier et devient mère au foyer. De leur union naissent trois enfants : Christiane, Nicole et Jean-Jacques. Henriette a également le bonheur d'avoir trois petits-enfants, Shirley, Gérald et Johan ainsi que deux arrière-petits-enfants, Madison et Melvin.

Henriette est très autonome, elle fait elle-même ses courses et prépare ses repas dans son coquet appartement valsois. Elle reçoit régulièrement sa famille et fait de temps en temps des promenades. « Ce n'est plus ce que c'était » précise-t-elle. « Maintenant j'ai besoin d'une canne ». Une des passions d'Henriette est la politique. Elle n'oublie pas de regarder à la télévision les séances de l'Assemblée nationale et les actualités.

Félix Aparicio, doyen valsois, a fêté ses 103 ans en 2015.

## Guy Blachère / 45 ans consacrés à la lutte contre le feu

Le samedi 28 juin 2015 le Lieutenant Guy Blachère, entouré de sa famille et de ses amis, mettait fin à 45 années de services chez les sapeurs-pompiers.

Guy a suivi les pas de son père Jean-Marie qui, pendant 30 ans, fut soldat du feu. A 16 ans, tout en étant apprenti carreleur, Guy décide de devenir pompier volontaire à Vals-les-Bains. Ce sera le début de son aventure. De 1970 à 1983, il gravira tous les échelons du volontariat jusqu'au grade de lieutenant. En 1983, il est recruté comme permanent par la commune conduite par Paul Ribeyre. En 1992, Guy réussit l'examen de sapeur-pompier professionnel et il est nommé adjudant. Durant cette période, Guy a vu de nombreuses évolutions, notamment, l'accroissement de l'effectif du centre de Vals qui est passé de 25 sapeurs-pompiers à 55.

Fin 1995, Guy est affecté aux services techniques de la Direction départementale des services d'incendie et de secours. On lui confie la gestion des 760 véhicules d'intervention qui de communaux sont devenus départementaux. En 2003, Guy est muté à Aubenas en qualité d'officier adjoint au chef du groupement sud. A ce titre, il supervise les 27 centres répartis entre la Montagne ardéchoise et Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans. Il assure également la fonction d'officier chef de groupe sur le secteur de Vals-les-Bains. Guy termine sa carrière au sein du groupement sud comme lieutenant de 1ère classe.

La grande passion de Guy a été la lutte contre les feux de forêt. Il passe toutes les qualifications jusqu'à devenir officier hélicoptère bombardier d'eau. En 1985, avec le soutien de sa hiérarchie, il crée l'équipe de brûlage dirigé au profit des agriculteurs. Il remet à l'ordre du jour, le feu tactique qui fut un temps délaissé. L'équipe existe toujours, elle est actuellement sous la responsabilité du Capitaine volontaire Cédric Faure. Guy s'est aussi fortement impliqué dans la formation des jeunes au centre de Burzet puis de Cruas.

Le maire a tenu à saluer Guy Blachère et son épouse. Après une journée bien occupée, aux alentours de 23h45, le maire a rejoint le jeune retraité à qui il a remis, au nom de la commune, un trophée rappelant ses 45 années de carrière ainsi qu'un bouquet à son épouse.



Henriette Teyssier entourée de sa famille et Martine Coste.



Guy Blachère aux côtés du maire.



## Marcel Faure / Fait Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Le mardi 28 juillet, dans la salle d'honneur de la mairie de Vals-les-Bains, Monique Létocart, sous-préfète de l'arrondissement de Largentière, au nom du Président de la République, a fait chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur Marcel Faure. La cérémonie s'est effectuée en présence de la famille et des amis du récipiendaire, du maire, du président de la section d'Aubenas-Vals-Labégude des Médaillés militaires, de Gérard Mourier, vice-président du comité départemental de l'Ordre National du Mérite, d'Yvon Vernhes, président de la section Vals-Labégude de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.

En préambule à la remise de l'insigne, le maire a félicité Marcel Faure pour son engagement au service de la France et de ses valeurs. Il salua également son dévouement, tout au long de ces dernières années, à la vie associative de la commune. Mme la sous-préfète souligna : « cette cérémonie de remise de décoration est un moment important pour chacun d'entre nous et pour la République. Cette promotion spéciale du 70e anniversaire de la libération du territoire et de la victoire de la liberté traduit l'hommage que la Nation doit à toute la génération de la guerre, dans toute sa diversité : combattants, résistants, déportés, réfractaires au STO, prisonniers, « malgré-nous », Justes parmi les nations. Je tiens à saluer l'ardeur et le courage avec lesquels cette génération s'est élevée contre l'envahisseur allemand et la barbarie nazie et s'est sacrifiée au nom de la liberté et de la démocratie ».



La remise de la Croix de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Marcel Faure traduit l'hommage de la Nation à la génération de la guerre qui s'est élevée contre la barbarie nazie.

Né le 14 juin 1924, à Vals-les-Bains, Marcel Faure, dès le 10 juin 1944, a appartenu au secteur D de l'Armée Secrète, devenue Force Française de l'Intérieur après la fusion à Antraigues-sur-Volane, le 10 juillet 1944, des divers groupes de résistance de l'Ardèche. Il a participé à l'ensemble des actions de son groupe et a été blessé le 29 juillet, à la bataille de Banne. Le 12 octobre 1944, il rejoint la Garde Républicaine et, à ce titre, il a servi à Paris, en Tunisie, au Cameroun et en Algérie. Marcel Faure est titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec étoile d'Argent, de la Croix du Combattant volontaire, de la Médaille d'Outre Mer, et il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Il est à l'origine de la création de la section Vals/Labégude de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et de celle des médaillés militaires (section aujourd'hui rattachée à Aubenas). Marcel Faure fut également responsable de la commission de discipline du club de football de Vals.

## Centre Hospitalier Spécialisé de Vals-les-Bains / Départ en retraite de M. Jacques Antoni, directeur-adjoint hors classe

Monsieur Jacques Antoni, directeur-adjoint hors classe aux Ressources humaines au sein du Centre Hospitalier de l'Ardèche Méridionale, a fait valoir ses droits à la retraite. Celui-ci a effectué sa carrière en grande partie au centre hospitalier Paul Ribeyre. Monsieur Jacques Antoni est entré au sein de la fonction publique hospitalière, le 15 janvier 1979, en qualité d'attaché stagiaire aux services économiques. Un an après, il est titularisé et, du 15 janvier 1982 au 1er septembre 2004, il gravit les échelons au sein du même service. Le 1er septembre 2004, Jacques Antoni est nommé directeur-adjoint 2e classe aux Ressources Humaines. Le 5 août, il devient directeur-adjoint classe normale aux Ressources Humaines. Le 1er janvier 2007, il est mis à disposition à 80% au centre hospitalier d'Aubenas et, le 1er janvier 2008, il est nommé directeur-adjoint hors classe aux Ressources Humaines. Il sera officiellement en retraite à partir du 31 décembre 2015. Nous souhaitons à Jacques Antoni, une longue et heureuse retraite.



Aux côtés du maire la direction du CHARME rend hommage à Jacques Antoni.

## CENTRE CULTUREL «LES QUINCONCES» - SAISON 2015/2016

L'année 2016 promet d'être riche en émotion au Centre Culturel « Les Quinconces », tout comme le fut 2015 ! Chaque année vous êtes nombreux, près de 50 000 personnes, fidèles spectateurs et nouveaux publics, à partager l'ensemble de nos activités.

Notre association compte également un grand nombre d'adhérents et de partenaires dont la participation et le soutien sont précieux pour la réalisation de nos projets, nous les en remercions.

Vous pouvez tout au long de l'année soutenir et participer à l'action du Centre Culturel en devenant adhérent, et vous bénéficiez en même temps de quelques avantages !

Adhésion individuelle : 18 € / adhésion couple : 30€

### Retrouvez en 2016 aux «QUINCONCES» :

- des spectacles au **THEATRE**,
- des retransmissions en direct au **CINEMA** d'opéras et de ballets,
- des séances régulières au cinéma,
- des séances « événements » de concerts ou spectacles de variétés au cinéma,
- des expositions d'art **SALLE VOLANE**,
- Le **FESTIVAL DU JEU** en été dans le Parc....



### AU THEATRE

La saison 2015/2016 a démarré dans de grands éclats de rire le 25 septembre dernier avec LES BONIMENTEURS. Que ceux qui n'ont pas pu venir à cette belle soirée se rassurent, ils pourront se rattraper tout au long de l'année avec tous les autres spectacles !

Toutes les disciplines artistiques sont au programme : humour, théâtre, danse, musique, conte...

Des artistes venus du monde entier et de notre territoire. Des artistes confirmés et connus et des artistes « en devenir ». Des spectacles multiples et variés, parmi lesquels chacun peut faire son choix et trouver son bonheur !

Retrouvez tout le programme en page de couverture de ce magazine.

### Il reste encore des places pour les spectacles à venir, laissez-vous tenter !

Parmi tous ces spectacles vous trouverez des « COUP DE CŒUR » et des « CREATION 07 », que nous vous incitons vivement à venir découvrir :

- « SUBLIME » un spectacle de danse contemporaine, **COUP DE COEUR**
- le chanteur « BAPTISTE DUPRE » **CREATION 07**, et le groupe « ZUFRIS MARACAS »

Fidèle à sa tradition le théâtre accueille également tout au long de l'année :

- Des artistes « en résidence » et en « soutien à la création » pour favoriser la création artistique,
- Des spectacles pour les scolaires
- Des spectacles organisés avec d'autres structures culturelles du territoire

### AU CINEMA

- **LES OPERAS EN DIRECT de NEW YORK** du Metropolitan Opéra
- **LES BALLETS EN DIRECT de MOSCOU** du Bolchoï

Une expérience exceptionnelle et inoubliable, comme si vous y étiez !

L'occasion unique de découvrir près de chez soi les plus grands opéras et ballets du répertoire, interprétés par des artistes de renommée internationale.

Des formules d'abonnements vous permettent de bénéficier de tarifs avantageux.

### Le PLUS du Cinéma Les Quinconces :

Pendant les entractes des opéras et des ballets, les membres de l'association vous offrent une légère collation, l'occasion de partager un moment convivial.

Retrouver tout le programme des retransmissions Opéras et Ballets en dernière page de ce magazine.



## LES SEANCES DE CINEMA :

Le Cinéma «Les Quinconces» propose 12 séances par semaine de films en sortie nationale.

Horaires des séances en dernière page de couverture de ce magazine.

## LES TOILES DU SAMEDI

Tous les samedis d'hiver la séance de 15h est au **tarif unique de 5€ pour tous.**

## LES CINE-GOUTERS

Des films pour les enfants à voir en famille les mercredis des petites vacances scolaires à 15h, suivi d'un goûter. Tarif unique : 5€ le film + le goûter offert, pour les enfants et les adultes.

## EXPOSITIONS D'ART A LA SALLE VOLANE

Venez découvrir des expositions de Peintures, de Photos, de Sculptures et de Créations en Verre ou en tissu.

La salle d'exposition est ouverte toute l'année :

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h / 13h30-17h30 et les week-ends selon les heures de présence de l'artiste.

**CENTRE CULTUREL LES QUINCONCES** – 3 avenue Expilly 07600 Vals Les Bains

Renseignements et réservations **04 75 37 49 21** – [www.lesquinconces.com](http://www.lesquinconces.com)



### Réponse de Savez-vous où se trouve ? N° 40 de la page 19

Il s'agit du site industriel de la Treuillère avant sa transformation. A gauche, on distingue le moulinage amont, construit, en 1862, par Paul Deydier et, à droite, le moulinage de la Treuillère aval érigé par Jean Lagarde en 1840. Ces deux usines que les « fabricaires » appelaient respectivement « à Paul » et « à Lagarde » étaient mues par le canal de fuite du moulin de Fraysse, situé plus haut sur la Volane.

Photo prise à la fin des années 1990, à cette époque, ces fabriques qui fonctionnaient encore appartenaient à la société « Les Moulinages du Pont de Bridou ».

## Expression des trois élus Vals Citoyenne

Dans le cadre de la redynamisation de la rue Jean Jaurès, le conseil municipal a pris la décision, lors de sa séance du 8 octobre 2015, de lancer une étude diagnostic et de demander le soutien financier du FISAC (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Il a également prévu la mise en place d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) centrée sur le secteur du château... A ce sujet, nous vous rappelons que nous sommes intervenus dès notre élection, en Mars 2014 et plusieurs fois par la suite pour la mise en œuvre de ces deux opérations étroitement liées, en demandant qu'elles soient menées en concertation étroite avec les habitants et acteurs économiques locaux. Nous œuvrerons dans ce sens.

Nous avons demandé également l'intervention de l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) sur ce secteur ainsi qu'au niveau de l'ancienne usine BILLON.

La Taxe Foncière bâtie (Commune et Intercommunalité cumulées) est en augmentation de 5 %, en 2015 par rapport à 2014. Comparez les montants portés sur votre feuille d'impôts.

Nous avons apporté notre soutien à l'action des parents d'élèves et du personnel de l'école maternelle publique en étant présent sur place et en intervenant auprès de l'Académie pour exiger le maintien de la troisième classe.

Lors du conseil du mois de juin, nous avons proposé la création d'une commission communale, ouverte aux personnes intéressées, sur les questions agricoles et particulièrement sur la châtaigneraie (état sanitaire, aide à la recherche de terrains à l'abandon, soutien à la production et à sa commercialisation) mais cette idée a été rejetée par le Maire.

Les élus Vals Citoyenne sont à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler des problèmes locaux et avancer des propositions. Téléphonnez au 0475379688, lors de notre permanence, le mercredi matin, à la Maison sociale et intervenez sur notre blog [valscitoyenne.wordpress.com](http://valscitoyenne.wordpress.com)

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes et adressons ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour 2016.

Céline CHANAS, Hervé MOULA et Robert TEYSSIER.



**Bois Maisons Structures**

**Charpente Couverture  
Zinguerie Désamiantage  
Ossature bois**

CERTIFIÉE DESAMIANTAGE 1552  
5 Ch de Font Rome - 07200 Aubenas  
Tél : 04 75 89 04 45  
E.mail : [bms.07200@gmail.com](mailto:bms.07200@gmail.com) - Site : [bms-07.com](http://bms-07.com)

RGE  
QUALITEAT  
TRAVAILLEUR  
PRO



## Ensemble Réussir Vals, Majorité municipale

Mesdames, Messieurs, chers habitantes et habitants de Vals-les-Bains,

Les fêtes de fin d'année auront en 2015 une connotation particulière. En tant qu'élus, en tant que citoyens, nous aurons, lors de nos célébrations, une pensée particulière pour toutes ces familles qui ont été touchées par l'horreur des attentats terroristes, non seulement ceux de Paris, mais également ceux de Beyrouth... Et partout où ceux qui tuent au nom de Dieu sèment la mort et la désolation.

A bien des égards, l'année 2015 aura été marquante pour les communes. Nous devons faire face à un niveau de menace terroriste sans précédent qui va marquer la façon dont nous allons envisager les rassemblements publics.

Nous devons aussi amortir les conséquences financières d'une baisse massive des dotations de l'Etat, décidée sans discernement, par le gouvernement socialiste, qui nous impose de revoir à la baisse nos investissements et de développer, encore plus que précédemment, les sources de financements complémentaires. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) consacre l'organisation du territoire en intercommunalités et pose un certain nombre d'interrogations sur l'avenir de la commune et la prise en compte de la ruralité.

C'est un tournant auquel nous devons faire face avec le plus d'efficacité possible, afin que les citoyens ne soient pas les principaux perdants, tant au niveau fiscal qu'au niveau du service rendu.

Notre équipe municipale a toujours été très vigilante à la dépense publique. Elle le sera encore plus ces prochains mois. Il ne suffit pas d'avancer des propositions sans se préoccuper de la dépense induite. Chaque euro dépensé doit être un euro utile.

L'opposition municipale représentée par l'association Vals Citoyenne devrait s'en inspirer, au lieu de faire de la politique sur le marché de Noël, le samedi 12 et le dimanche 13 décembre, ce qui n'a pas manqué d'interloquer de nombreux visiteurs... Étonnant ?? C'était la veille et le jour du second tour des élections régionales où toute «propagande» électorale est interdite par la loi !! A vous de juger.

Il nous reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, avec une pensée pour tous ceux qui ne pourront passer ces moments en famille. Tous nos meilleurs vœux pour 2016.

L'équipe municipale majoritaire conduite par Jean-Claude Flory.



# ILS NOUS ONT QUITTÉS

## Roger Marion



Né à Paris, Roger Marion avait suivi les cours de Marcel Bodard, et avait approfondi son art aux côtés de Léon Séverac, un ancien élève de Bourdelle. En 1958, Marion décida de résider en Ardèche et d'ouvrir un atelier à Aubenas. Sculpteur monumental, il avait l'habitude de se confronter à des tonnes de pierres. Ses œuvres, en marbre ou en basalte, avaient principalement pour thème le corps féminin.

Après la rénovation de la rue Jean Jaurès, la municipalité lui avait commandé deux sculptures. Au carrefour de la rue du Voltour et de la rue Jean Jaurès, Marion avait réalisé la fontaine des Trois Grâces, et au parc Combiar, il avait créé la « Femme assise ». Ses formes puissantes et généreuses nous rappellent les « Vénus » d'Aristide Maillol ou de Marcel Gimond.

Artiste reconnu, Marion a exposé à Amsterdam, Bâle, Darmstadt, Hambourg, Paris, en Pologne, à Prague... Il était l'auteur d'une vingtaine de monuments. Nous présentons à sa famille et à ses proches, nos sincères condoléances.

## Jean Astier

Né le 8 septembre 1929, à Vals-les-Bains, Jean Astier se marie avec Colette le 10 mars 1951. De leur union naquit Annie, mariée à Guy, qui leur donneront petit et arrière-petits-enfants pour leur plus grande joie.

Jean et Colette reprennent la charcuterie créée par ses parents rue Jean Jaurès. Passionné par son métier, avec ses employés, Jean fera prospérer l'activité en développant la fabrication de jambons et saucissons pour la vente en gros ainsi que de la charcuterie fine avec de nombreuses spécialités. Ce qui lui valut une très bonne renommée.

Ayant grandi dans une famille de chasseurs, Jean fut également passionné par la chasse depuis son tout jeune âge. Grâce à ses qualités et compétences, il fut assermenté, le 26 juin 1970, comme Lieutenant de Louveterie pour les cantons d'Antraigues, Burzet et Montpezat-sous-Bauzon. Il le restera jusqu'en 1989, organisant de nombreuses battues administratives. Reconnu dans le milieu cynégétique comme un homme exemplaire et un grand chasseur, encore aujourd'hui, les personnes de cette époque se souviennent très bien de lui. Au cours de sa vie de chasseur, Jean intégrera plusieurs équipes : Les Salelles, Villeneuve-de-Berg, La Souche, Antraigues, Burzet, Thueyts... Son dernier point d'attache sera l'équipe des Ranc à Vals-les-Bains.



Issu d'une des plus vieilles familles valsoises, Jean nous a quittés brutalement le 3 juillet 2015, laissant ses proches dans un profond désarroi et une immense tristesse. Nous présentons à Colette et à sa famille nos sincères condoléances.

## Roger Etienne

Connu de tous, après avoir travaillé pendant 25 ans chez Jouret (commerce alors très connu), Roger Etienne a repris, en 1971, l'entreprise de taxis-ambulances créée par son papa Marcel et s'y est investi, aidé de son épouse Ginette, avec assiduité jusqu'à la fin de ses jours... que de millions de kilomètres parcourus. Aux côtés de son fils Philippe, devenu son associé, il a su gérer avec gentillesse, courtoisie et discrétion les passagers qu'il amenait à bord de son véhicule. Courageux et disponible, il était également présent au garage de son fils cadet Pascal avec qui il partageait la même passion pour les voitures de collection. Cette passion l'emmenait sur les routes, même les jours de repos, notamment, aux environs de Genestelle où il avait ses racines. Il a également été un fervent bénévole à la Croix Rouge et pour l'association Carnaval's chère à Pierrot Fraysse en confectionnant des chars pour le grand corso de la ville. Roger était un homme au grand cœur qui aimait réunir sa famille : ses enfants Philippe et Pascal, leurs épouses Annick et Jackye, ses petits-enfants, Cindy, Maxime, Manon et Thibaut ainsi que ses arrière-petites-filles Cali et Chiara avec lesquelles il avait grand plaisir à s'amuser. Que d'échanges avec ses amis et les Valsois avec qui il aimait plaisanter. Nous présentons à son épouse, ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants nos sincères condoléances.



## François Hartmann

Le 23 octobre 2014, à l'EHPAD du Sandron, est décédé François Hartmann, âgé de 91 ans. Avant son départ pour la maison de retraite, il demeurait à la Villa Denise, sise 3, montée du Calvaire. Bien que né à Neuilly-sur-Seine, il était issu d'une vieille famille alsacienne. Après une carrière internationale dans le négoce, en Asie puis en Afrique, il était venu vivre à Vals dans l'appartement que lui avait légué l'une de ses tantes d'origine britannique. Très cultivé, féru d'histoire, il s'était lié d'amitié avec les abbés Maurice Allignol et Jean Charay pour partager avec eux cet amour du passé de notre pays. L'amitié et la confiance qui l'unissaient à Jean Charay étaient si grandes que Jean Charay, peu de temps avant sa mort, lui demanda d'être son exécuteur testamentaire.

Après son installation à Vals, François Hartmann acheta la tour du Château qui était à vendre. Devenu pensionnaire du Sandron, il ne pouvait plus s'occuper de ses chères pierres. Il accepta alors de céder la tour à la commune pour qu'elle devienne un belvédère accessible à tous. François Hartmann est reparti en Alsace où il repose auprès de ses ancêtres.



## Décès :

Monique BOSSARD, née HUGUES, le 20/06/2015  
Victoria ANDRE, née NOHARET, le 23/06/2015  
Yves DURAND, le 29/06/2015  
Jean ASTIER, le 03/07/2015  
Jean-Marcel VIALET, le 25/07/2015  
Maxime MEISSONNIER, le 26/07/2015  
Pierre LEYNAUD, le 04/08/2015  
Jacques SCHAEFFER, le 10/08/2015  
Josette LUCY, née LAGARDE, le 15/08/2015  
Josette PICON, née ROCHE, le 20/08/2015  
Marguerite VERNET, née RIFFARD, le 30/08/2015  
Michelange MORALES, le 31/08/2015  
Odette AULAGNIER, née CHAREYRE, le 08/09/2015  
Dominique SCHOTT, née GUERRERO, le 23/09/2015  
Paulette DIDIER, née MARC, le 25/09/2015  
Thérèse PETIT, née JARNIAC, le 01/10/2015  
Roger ETIENNE, le 15/10/2015  
Aimé COULOUMB, le 03/11/2015  
Georges FAURE, le 05/11/2015  
Marie PORIDIS, née BARBIER, le 08/11/2015  
Germaine BLACHE, née COULOMB, le 09/11/2015  
Huguette MOURIER, née ROURE, le 13/11/2015  
Cyprien ROUX, le 19/11/2015

Dirk VAN DER MEIJ, le 24/11/2015  
Florence FOUILLIER, née COMBE, le 05/12/2015

## Mariages :

Stéphanie SALLEE et Didier VOLLE, le 26/06/2015  
Mélissa FERLIN et Marc DREAN, le 25/07/2015  
Aurore PRAT et Mickaël SCURI, le 29/08/2015  
Claudine PAYEN et Laurent MESURE, le 05/09/2015  
Amal EL OUAHDANI et Fouad ELFAKHARANY,  
le 30/10/2015  
Olivia ESPAR et Julien BALLENGHEIN, le 28/11/2015

## Naissances :

Christèl NICOLA, le 07/07/2015  
Arthur KLEE, le 31/07/2015  
Muhammet KÖRSU, le 05/08/2015  
Cléa DANGEL, le 16/08/2015  
Adam ROUACH, le 03/09/2015  
Lila BUCHY, le 10/09/2015  
Ethan DUPLAND, le 29/09/2015  
Lina BELABED, le 02/10/2015  
Hisaté DRUET, le 13/10/2015  
Samy ELOY ATTER, le 10/11/2015  
Cléa HALTER, le 30/11/2015



### Pierre Revel

Né, à Paris 15eme, le 25 mai 1939, fils de Suzanne Lacoste et de René Revel, tous deux Valsois, Pierre ou Pierrot, comme tout le monde l'appelait, perd son père (sergent FFI) lors de la libération de Paris, il avait 5 ans. Il fait ensuite de long séjour à Vals chez son oncle ou ses cousins germains Simone, Yvette et Marc qui deviennent ses sœurs et frère.

Plus tard, il étudie à l'école militaire d'Auxerre, s'engage dans l'Armée et fait la guerre d'Algérie. A son retour à Vals, il rencontre Gisèle Duclaux et s'unissent dans notre paroisse. De cette union naît Franck leur fils unique. Pierre devient ingénieur chez Siemens.

Sportif, Pierre pratique l'athlétisme au lycée et participe aux championnats de France universitaire de patins à roulettes. Il envisage même d'être le plus jeune nageur à traverser la Manche, mais sa maman trop inquiète le convainc d'y renoncer. Il est aussi vice-champion de France de tir sportif.

Pierrot est amoureux de nos montagnes, chercheur de champignons, pêcheur de truites, d'un seul coup d'œil il savait où elles se cachaient. Il adorait s'asseoir dans les champs de myrtilles, les ramasser une à une et dire à qui voulait l'entendre « 3000, encore 200 et je m'arrête ! ».

Sa passion était la poésie (il écrivait le poème et la page jeu de notre bulletin municipal depuis 10 ans). Il était incollable sur l'histoire de Napoléon, la généalogie et savait clamer qu'à la 30e génération ses descendants étaient toujours Ardéchois. Pierrot adorait les collections très hétéroclites comme les timbres, les sifflets, les jetons de caddies en passant par les muselets de champagnes, mais principalement les objets de notre belle ville de Vals-les-Bains.

Avec Gisèle, toujours très complice, il réalisait des expositions de cartes postales illustrées de la Belle Epoque ainsi que sur notre ville. Il était bon vivant et parlait avec tout le monde, adorait sa famille et belle famille. Pierrot était aimant de Gisèle et se soutenaient. Il était fier de son fils Franck, sa compagne Françoise ainsi que de ses petits-enfants Sarah et Lucas. Nous présentons nos sincères condoléances à Gisèle, à Franck et à sa famille.

### Pardon ma terre

J'ai quitté mon pays, celui qui m'a vu naître  
Rompu les liens du sang, oublié mes ancêtres  
Je t'ai trahi naguère pour d'autres horizons,  
Pardon à toi ma terre pour ton enfant félon.

J'ai cru saisir ailleurs la fortune et la gloire,  
Je n'ai trouvé que haine, solitude et déboires.  
Loin de toi j'ai connu des plaisirs éphémères,  
Des discours hypocrites et des réveils amers.

Coupé de mes racines, étranger dans la ville,  
Un quidam anonyme, un inconnu servile,  
Tel un triste automate, fantôme solitaire,  
J'ai attendu en vain un geste solidaire.

Pardon à vous mes frères d'avoir quitté vos rangs.  
Je n'ai pas su hier m'asseoir sur vos bancs.  
Pardon aux gens d'ici, pardon à mes amis,  
Mes rêves étaient trop forts, je n'avais pas compris.

Je n'avais pas su voir tes monts et tes collines,  
Tes matins de lumière et tes soirées divines,  
Tes ruisseaux, tes prairies et tes bois de « fayard »  
Là où souffle la « burle », là haut dans le brouillard.

Comment ai-je ignoré tes torrents bouillonnants ?  
Tes cascades joyeuses ? tes parfums enivrants ?  
La flamboyante robe que revêt la campagne  
Quand l'automne venu, s'embrase la montagne ?

Comment avoir douté, moi ton humble complice,  
Devant tant de beauté des liens qui nous unissent ?

## Permanences des Elus (Sur rendez-vous)

**Jean-Claude Flory**, Maire // Sur rendez-vous

**Eric Jouret**, Finances – Thermalisme – Tourisme – Education // Lundi de 16 h à 18 h

**Françoise Chasson**, Culture – Animations – Loisirs – Patrimoine // Jeudi de 10 h à 12 h

**Michel Ceysson**, Urbanisme – Travaux – Habitat – Personnel // Lundi de 17 h à 19 h

**Martine Coste**, Action sociale – Solidarité // Jeudi de 9 h à 11 h

**Philippe Etienne**, Sports – Jeunesse – Vie associative // Mercredi de 17 h à 19 h

**Marie El Farkh**, Environnement – Ruralité – Cadre de vie // Mercredi de 8 h à 12 h

**Francis Clutier**, Sécurité // Mardi de 16 h à 18 h

**Danielle Charita**, Emploi – Développement économique – Commerce // Mardi de 14 h à 16 h

*Vous pouvez prendre rendez-vous avec vos élus en téléphonant au 04 75 37 42 08*

*Permanence des élus Vals Citoyenne les mercredis de 9h à 12h Maison Sociale 04 75 37 96 88*

### Urgences santé

S.O.S. Médecins	3624
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
Enfance Maltraitée	119
S.O.S. Viols	0 800 05 95 95
Violences Conjugales	3919
Suicide Ecoute	01 45 39 40 00
Association Suicide	
Phare Enfants-Parents	0 810 810 987
Cancer Info Service	0 810 810 821
Sida Info Service	0 810 630 515
Tabac Info Service	0 825 309 310
Drogues Info Service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
Croix-Rouge Ecoute	0 800 88 858
S.O.S. Amitiés	01 42 96 26 26

### Site Internet de Vals-les-Bains

[www.vals-les-bains.com](http://www.vals-les-bains.com)

[www.ville.vals-les-bains.fr](http://www.ville.vals-les-bains.fr)



### Numéros utiles

ADMR	04 75 37 42 45
Aide à domicile AAD07	04 75 93 05 25
Entre Vous et Nous	04 81 53 00 00
Bibliothèque - La Valse des livres	04 75 37 46 01
Camping	04 75 37 46 85
Cantine Municipale	04 75 94 61 59
Centre Culturel de Vals et du Vivarais	04 75 37 49 21
Centre Hospitalier Spécialisé	
Paul Ribeyre	04 75 37 89 89
Collège G. GOUY	04 75 37 46 35
Commissariat de Police d'Aubenas	04 75 89 22 22
Communauté de communes	
du Pays d'Aubenas-Vals	04 75 94 61 12
Crèche Halte-Garderie	04 75 37 46 95
Ecole Saint Martin	04 75 37 43 28
Ecole Publique Maternelle	04 75 37 44 31
Ecole Publique Primaire	04 75 37 44 55
EDF - Sécurité Dépannage Numéro Azur	0 810 333 321
Espace Sévigné	04 75 94 01 58
GDF - Sécurité Dépannage	04 75 51 37 37
Aubenas Dépannage	04 75 37 54 22
La Poste	04 75 94 04 90
Mairie	04 75 37 42 08
Maison du Curiste	04 75 94 62 49
Maison de Retraite du Bosc	04 75 37 89 89
Office du Tourisme Intercommunal	04 75 89 02 03
site: <a href="http://www.aubenasvals.com">www.aubenasvals.com</a>	
mail: <a href="mailto:contact@oti-ardeche.com">contact@oti-ardeche.com</a>	
Secours	
Police	17
Pompiers	18
Presbytère	04 75 37 44 77
SAMU et SMUR	15
Appel d'urgence européen	112
Sans-abri	115
Thermes	04 75 37 46 68
Trésorerie	04 75 37 45 24



BANQUE MARZE



fondée en 1886

90, rue Jean Jaurès - VALS-LES-BAINS  
Tél. 04 75 37 42 06 - Fax 04 75 88 91 49  
www.banque-marze.fr

GROUPE BPCE

SNEF

GENIE ÉLECTRIQUE  
COURANTS FAIBLES - VDI - GTC  
AUTOMATISME - SUPERVISION  
FROID - CLIMATISATION  
INFORMATIQUE - DAO  
MAINTENANCE

42, Boulevard Jean Mathon - BP 169  
07204 AUBENAS ☎ 04 75 35 07 66  
aubenas@snef.fr

SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie
- Comptage provisoire



AUBENAS - Tél 04 75 93 69 87 Fax 04 75 93 00 97 www.spie.com

Vals OPTIQUE

etnia  
BARCELONA

GIVENCHY

Le temps des  
Perises



NINA RICCI

catimini

Barana Myra

Etc...

52, Rue Auguste Clément • 07600 Vals-les-Bains  
Tél : 04 75 94 54 27



**TOGNETTY**  
**DISTRIBUTION**

Peintures - Revêtements sols et murs - Parquets flottants - Façades  
Pigments, ocres et terres naturels - Peintures biologiques

26, avenue de Bellande - 07200 AUBENAS  
Tél. 04 75 35 51 50 - Fax 04 75 93 62 64

impressions  
**FOMBON**



07200 Pont d'Aubenas | Tél. 04 75 35 26 84  
contact@imprimerie-fombon.com | www.imprimerie-fombon.com



ARDECHE  
AUTO

**GARAGE ARDECHE AUTO**

Tél : 06 26 63 04 17 - 04 75 37 82 66

3 rte d'Antraigues • ZA La Treulière • 07600 VALS-LES-BAINS

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES • DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ AUTO • VÉHICULES DE COURTOISIE

**ETS BONNAUD Frères**  
**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

Restauration de bâtiments anciens - Béton armé  
CHARPENTE - COUVERTURE

Siège social : ZA de Chamboulas - 07200 UCEL  
E-mail : bonnaud.freres@laposte.net  
Tél. 04.75.37.47.77



ETS **Ginoux**

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION  
GAZ - VAPEUR - Tuyauteries INOX

Av. Claude Expilly - 07600 VALS-LES-BAINS

Tél. 04 75 37 43 77



# CENTRE CULTUREL THÉÂTRE DE VALS LES BAINS

SPECTACLES  
CINÉMA  
EXPOSITIONS



## THEATRE

- VENDREDI 22 JANVIER - **SUBLIME** - DANSE
- VENDREDI 29 JANVIER - **PIAF, UNE VIE EN ROSE ET NOIR** - THÉÂTRE ET MUSIQUE
- JEUDI 4 FÉVRIER - **LA BELLE AU BOIS DORMANT** DANSE CLASSIQUE
- SAMEDI 13 FÉVRIER - **AMOURS ET OPÉRA** - CONCERT LYRIQUE
- MERCREDI 2 MARS - **ARNAUD TSAMÈRE** - HUMOUR
- VENDREDI 18 MARS - **BAPTISTE DUPRÉ + ZOUFRIS MARACAS** - CHANSON
- VENDREDI 25 MARS - **BALLET NATIONAL DE NEW-DELHI** - DANSE
- SAMEDI 9 AVRIL - **"ITINÉRAIRE"** - PAR LE **QUATUOR VOCE + YVAN GASCON** - MUSIQUE ET DANSE
- VENDREDI 29 AVRIL - **FANNY DE PAGNOL** - THÉÂTRE
- VENDREDI 27 MAI - **S EXOTIQUES** - CONTE - FESTIVAL PAROLES EN FESTIVAL



## OPÉRAS

- SAMEDI 16 JANVIER - **LES PÊCHEURS DE PERLES** - BIZET
- SAMEDI 30 JANVIER - **TURANDOT** - PUCCINI
- SAMEDI 5 MARS - **MANON LESCAUT** - PUCCINI
- SAMEDI 2 AVRIL - **MADAME BUTTERFLY** - PUCCINI
- SAMEDI 16 AVRIL - **ROBERTO DEVEREUX** - DONIZETTI
- SAMEDI 30 AVRIL - **ELEKTRA** - STRAUSS



## BALLETS

- DIMANCHE 24 JANVIER - **LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE**
- DIMANCHE 13 MARS - **SPARTACUS**
- DIMANCHE 10 AVRIL - **DON QUICHOTTE**

RETRANSMISSION DES OPÉRAS DU METROPOLITAN OPÉRA DE NEW YORK  
ET LES BALLETS DU BOLCHOÏ DE MOSCOU AU CINÉMA LES QUINCONCES

## CINÉMA

HORAIRE DES SÉANCES : MERCREDI 15H ET 20H30 - VENDREDI 21H - SAMEDI 15H ET 21H - DIMANCHE 15H

## EXPOSITIONS SALLE VOLANE

ENTRÉE LIBRE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 - 12H / 13H30 - 17H30 ET LES WEEK - ENDS SELON LES ARTISTES